



D.2025.06.18.6.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 18 Juin 2025

6 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

6.1 - Poste de responsable du service systèmes au sein de la Direction Générale Adjointe Patrimoine et investissement – Création d'emploi. Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques		X (M. Briand)	
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (M. Carneiro)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (Mme Ochoa)	
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Grass)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe		X (M. Chérubin)	
CC DES Coteaux BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Semperboni)	
TERRISSE Jean-Marc			X

Tisséo Collectivités, Autorité Organisatrice de la Mobilité, est en charge de l'organisation des services de mobilité, de la conception et de la mise en œuvre d'une politique des transports à l'échelle de l'agglomération toulousaine.

Tisséo Collectivités a la charge de l'extension, de la rénovation et du renouvellement de son patrimoine, et l'exploitant, Tisséo Voyageurs, a la charge de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du patrimoine mis à sa disposition. Ce patrimoine est en constante croissance et évolution/transformation en raison notamment des nouveaux projets, des évolutions réglementaires, de l'évolution de l'offre et des besoins, et du traitement de l'obsolescence.

Tisséo Collectivités s'est organisé pour assurer la gestion de son patrimoine avec la mise en place de la Direction Gestion du Patrimoine, structurée avec 4 équipes techniques :

- Une Equipe « Bâtiments et Infrastructures »
- Une Equipe « SIG »
- Une Equipe « Matériel Roulant et Systèmes guidés »
- Une Equipe « Systèmes »

L'équipe « Systèmes » a en charge notamment les infrastructures télécom et systèmes support, et les systèmes métiers.

Dans le cadre de l'intégration des systèmes des grands projets et des évolutions et traitements d'obsolescence des systèmes existants, il est nécessaire de faire converger nos choix afin d'assurer la continuité de la démarche engagée de gestion patrimoniale. Ces projets amènent à un doublement du patrimoine système à l'horizon 2030 qu'il faut préparer et structurer pour l'intégrer au mieux dans un patrimoine existant pour lequel les opérations patrimoniales indispensables sur les systèmes s'accélèrent. Aussi, Tisséo Collectivités souhaite restructurer l'organisation de la Direction Gestion du Patrimoine par la création d'un service Systèmes.

La mise en place de ce service donne lieu à la création d'une fonction de Responsable de service Systèmes, qui sera en charge de :

- l'encadrement et le management de l'ensemble des agents affectés à son service ;
- l'organisation des activités liées à son service ;
- l'organisation et le pilotage de l'ensemble des investissements liés au à son service ;
- disposer de la connaissance du volet Systèmes ;
- de contribuer à l'élaboration de la Programmation Pluriannuelle des Investissements, de la décliner et de l'exécuter pour le service Système, en lien avec le Contrat de Service Public et en cohérence avec la mise en œuvre du Projet Mobilités ; l'élaboration de la PPI Systèmes, sa déclinaison et le pilotage de son exécution seront réalisés en collaboration avec l'exploitant dans le cadre de revues de patrimoine.
- de définir une Stratégie Patrimoniale pour le service Systèmes en veillant à intégrer une vision globale patrimoniale et la trajectoire des industriels ;
- de contribuer au volet Systèmes des grands projets pour permettre leur bonne intégration dans le patrimoine Systèmes existant et permettre une convergence des choix pris sur les nouveaux projets et l'existant.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et sera pourvu prioritairement par voie statutaire.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent aux grades d'Ingénieur ou d'ingénieur principal.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- de 3 à 6 ans d'expérience : 4ème ou 5ème échelon du grade d'ingénieur ;
- plus de 6 ans d'expérience : A partir du 6ème échelon du grade d'ingénieur ou à partir du 1^{er} échelon du grade d'ingénieur principal.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire applicable à Tisséo collectivités que des avantages acquis de la collectivité.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président du SMTC à créer l'emploi de responsable de service Systèmes, et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

* * *

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la création de l'emploi de responsable Systèmes.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à engager la procédure de recrutement et à pourvoir le poste de responsable de service systèmes relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions du code général de la fonction publique.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES